

Non au projet Marseille Métropole

Envisagé sous la présidence de Nicolas Sarkozy, le projet de métropole marseillaise revient sur le devant de la scène avec le nouveau gouvernement dans le cadre d'un projet de réformes. Ce projet qui concernerait 90 des 119 communes du département inquiète la plupart des élus locaux qui redoutent un recul de la démocratie locale.

Cet été le Gouvernement a annoncé souhaiter la création d'une métropole marseillaise qui engloberait 1,8 million d'habitants et 90 communes. Il s'agirait d'une métropole à gouvernance unique, dont la mise en œuvre se traduirait par la disparition de six intercommunalités existantes, dont le Pays d'Aubagne et de l'Étoile et la Communauté du Pays d'Aix, Gardanne étant également concernée par ce projet. Jeudi 11 octobre, Roger Meï était à Aubagne accompagné d'élus de la majorité pour assister à une réunion publique sur ce projet.

Parmi les principaux arguments avancés par le Gouvernement pour la création de ce pôle, le manque de moyens financiers de Marseille, faire reculer la misère et l'insécurité à Marseille et unifier l'offre de transports en commun.

Concernant les moyens financiers de Marseille, les Présidents de huit intercommunalités du département avaient rappelé le 7 septembre dernier à l'occasion d'une réunion, que « la péréquation départementale se traduit d'ores et déjà par le fait que les in-

tercommunalités des Bouches-du-Rhône participent annuellement à hauteur de 40 millions d'euros en faveur de la communauté urbaine de Marseille. Et comment ne pas souligner les 250 millions d'euros du plan quinquennal d'investissement versés par le Conseil général à cette seule communauté urbaine ? »

Des questions sur lesquelles ils sont revenus à l'occasion de la réunion publique du 11 octobre à Aubagne, indiquant également leurs craintes pour la démocratie de proximité dans le cadre du projet de Marseille Métropole, à l'instar de Roland Povinelli, Sénateur-maire d'Allauch qui déclare « ce qui fait la force d'une commune c'est la maîtrise de ses finances et de son PLU. Si la métropole se fait, nous perdons la maîtrise des deux et nous serons moins que les Maires de secteur à Marseille. Comment allons nous faire pour présenter un programme aux municipales de 2014 si nous n'avons pas le pouvoir local ? » D'autres élus, comme Daniel Fontaine, Maire d'Aubagne, s'inquiètent que la création d'une Métropole marseillaise signe l'arrêt de projets innovants, comme la gratuité des transports mise en place dans tout le Pays d'Aubagne et de l'Étoile.

Au projet de métropole marseillaise, la plupart des Maires et Présidents d'intercom-

munalités du département préfèrent la création d'un pôle métropolitain regroupant toutes les intercommunalités des Bouches-du-Rhône et un syndicat mixte des transports, qui permettrait un travail en commun tout en conservant l'autonomie de chacun. Le 29 octobre dernier, ils ont rencontré à la

Préfecture de Marseille Marylise Lebranchu, Ministre de la Réforme de l'État. Roger Meï, membre du collectif des Maires de France *Sauvons nos communes* avait fait le déplacement accompagné d'élus de la majorité municipale.

A cette occasion la Ministre a annoncé l'abrogation de la loi du 16 décembre 2010, prévoyant la réforme des collectivités territoriales pour laisser place à la création d'un nouveau système, déclarant « pas de fusion-absorption, pas de métropole

au sens de la loi de 2010, qui absorberait des compétences de la Région, des Départements, et des communes qui la composent. Nous voulons créer autre chose, entre ces métropoles trop rigides et les pôles urbains trop fragiles. »

Les élus restent cependant mobilisés en attendant les propositions du Gouvernement.

Plutôt permettre un travail en commun tout en conservant l'autonomie de chacun

Le 29 octobre, les élus étaient à la Préfecture pour rencontrer la Ministre Marylise Lebranchu.

